

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

Inscriptions à la faculté de Médecine et Pharmacie

INSCRIPTION EN PACES

Conditions d'admission :

Conformément à l'article L 612-3 du Code de l'éducation, la priorité est donnée aux bacheliers de l'académie de Poitiers. Lorsque les candidatures n'excèdent pas la capacité d'accueil, la faculté se réserve le droit d'inscrire les bacheliers des autres académies tout en privilégiant les académies limitrophes.

Vous entrez dans l'un des cas de figure suivants :

1. Candidats ayant suivi la procédure « Parcoursup »
2. Candidats dont la procédure « Parcoursup » a échoué
3. Étudiants ayant obtenu un accord d'inscription suite à une procédure CEF ou une demande d'autorisation préalable (DAP)
4. Étudiants hors Parcoursup (**date limite des candidatures : 30 avril 2018**)

Activer son compte SEL : [voir le site d'i-médias](http://imediass.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/compte-sel/) [http://imediass.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/compte-sel/]

PROCÉDURE INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION EN MÉDECINE / PHARMACIE / ORTHOPHONIE / MAÏEUTIQUE

-> Pour une inscription en première année d'Orthophonie, la procédure vous sera envoyée par mail prochainement.

Quelques nouveautés cette année !

Acquittement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus) auprès du CROUS (plus de détails ci-après)

Sécurité sociale : pour les primo inscrits, il vous faudra rester sur le régime de vos parents. Pour les étudiants qui se réinscrivent, il vous faudra rester sur votre régime actuel. Pour les étudiants étrangers : RDV sur le site etudiant-etranger.ameli.fr ou dans les locaux de la médecine préventive de l'Université de Poitiers.

Pièces justificatives à fournir :

Attestation de paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Notification définitive d'attribution de bourse si vous êtes boursier

[Imprimé "Autorisation - Droit à l'image" \[PDF - 44 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273351282&ID_FICHE=7
]

Original du dernier relevé de notes / attestation / diplôme nécessaire pour accéder à la formation visée - Pour les titres étrangers, original et traduction en français

Photocopie d'une pièce d'identité (Recto/verso)

Photo d'identité (première inscription, au format pièce d'identité)

Photocopie de l'attestation de recensement ou certificat de participation à la JDC ou JADP.

4 étapes à suivre pour pouvoir vous inscrire ou vous réinscrire à la faculté de médecine et de pharmacie

Nouveauté ! **Acquittement de la CVEC** (Contribution vie étudiante et de campus) en suivant la procédure décrite [ici](#) [

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>]

! ATTENTION : le code demandé se présente sous la forme 3 lettres-1 chiffre / 6 lettres / 2 chiffres

Il faut donc saisir "POI8" (= poi)

Pré-inscriptions en ligne à partir du 9 juillet en cliquant [ici](#) s'il s'agit de votre première inscription [

<https://iaprimo.appli.univ-poitiers.fr/iaprimo.html>] et en cliquant [ici](#) pour une réinscription [<https://iareins.appli.univ-poitiers.fr/iareins.html>

]. Nouveauté ! Possibilité de payer vos droits d'inscription en ligne, par carte bancaire. Pensez à imprimer votre récapitulatif

d'inscription qui vous sera demandé le jour de la finalisation de votre (ré)inscription.

Important : une fois le

récapitulatif de votre pré-inscription imprimé, **pensez à finaliser votre pré-inscription en cliquant sur le bouton "Terminer"** situé

tout en bas de votre page. Sans cette manipulation, votre dossier n'aura pas basculé dans notre logiciel de scolarité, vous serez donc contraint.e de vous pré-inscrire en ligne une nouvelle fois.

Prise de RDV en ligne pour finaliser votre inscription dans nos locaux : [l'application permettant la prise de RDV](#) [

<https://dorevo.appli.univ-poitiers.fr/rdv>] sera active **vendredi 06/07**, après les résultats du baccalauréat. RDV pour les étudiants de

PACES à prendre entre le 9 et le **20 juillet 2018**. RDV pour les autres étudiants (réinscriptions) à prendre entre le 23 août et le **05**

septembre 2018

Finalisation de votre inscription dans nos locaux, 6 rue de la Milétrie 86073 POITIERS CEDEX 9. A noter : pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer, pensez à fournir une procuration à la personne qui viendra finaliser votre inscription.

Activer son compte SEL : [voir le site d'i-médias](#) [<http://imediass.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/compte-sel/>]

INSCRIPTION EN 3ÈME CYCLE

[Calendrier des choix \(octobre 2017\) \[PDF - 114 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273345452&ID_FICHE=771951&
]

INTERNES DE MEDECINE GENERALE : [Procédure d'inscription 2017-2018 \[PDF - 73 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273345337&ID_FICHE=771951&
]

INTERNES DE MEDECINE DE SPECIALITE : [Procédure d'inscription 2017-2018 \[PDF - 76 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273345338&ID_FICHE=771951&
]

[Dossier d'inscription 3ème cycle 2017-2018 \[PDF - 2 Mo\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273344499&ID_FICHE=771951&
] (internes avec 1ère inscription à Poitiers)

[Dossier de réinscription 3ème cycle 2017-2018 \[PDF - 1000 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273344497&ID_FICHE=771951&
]

[Formulaire pour le paiement en 3 fois \[PDF - 439 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273344490&ID_FICHE=771951&
]

INSCRIPTION EN MASTER RECHERCHE ET INGÉNIERIE EN BIOSANTÉ

Conditions d'admission :

A partir de la 2ème année pour les étudiants inscrits en Médecine et en Maïeutique (sauf pour l'UE anglais, ouverte à partir de la 3ème année), et à partir de la 3ème année pour les étudiants inscrits en Pharmacie.

La deuxième année de Master (M2) nécessite, pour les étudiants internes en médecine, une mise en disponibilité ou la demande d'une « année recherche », ainsi dégagée des obligations de stage hospitalier. Cette année est effectuée après les Epreuves Classantes Nationales Informatisées (ECNI) de fin de DFASM3.

Remarques : les étudiants ayant validé leur M1 à Poitiers peuvent effectuer leur M2 dans une autre université sous réserve de l'accord de cette dernière. De la même manière, des étudiants de la filière Santé ayant validé leur M1 dans une autre université pourront faire une demande d'inscription en M2 à l'Université de Poitiers.

INSCRIPTION EN MASTER ESSAIS CLINIQUES MÉDICAMENTS PRODUITS DE SANTÉ

Objectif: apporter aux étudiants les connaissances nécessaires pour participer aux activités de développement du médicament, notamment le développement clinique, en milieu industriel ou hospitalo-universitaire.

Cette spécialité résolument orientée vers la pratique des essais cliniques et des études épidémiologiques permet également d'acquérir des compétences dans des domaines en relation directe, comme le développement pré-clinique, les affaires réglementaires, le data management, le marketing pharmaceutique, les études médico-économiques.

Conditions d'accès Master 1: Nombre de places maximum 15

Etudiants avec une licence générale dont le contenu est en adéquation avec la thématique du master (physiologie, pharmacologie, biologie, ...).

Les cours ont lieu de début septembre à fin avril.

Conditions d'accès Master 2 : Nombre de places maximum 25

- Etudiants ayant validé la 5ème année des études de pharmacie ou de médecine, internes bénéficiant d'une année Recherche
- Etudiants scientifiques ayant validé le M1 correspondant ou de façon plus exceptionnelle un autre M1 dont le contenu est adapté pour le suivi du M2

Les cours ont lieu de mi-septembre à mi-janvier.

Vous trouverez ci-après le lien pour vous connecter à l'application de gestion des candidatures :(à venir)

INSCRIPTION POUR LE COMPTE D'AUTRUI

A titre exceptionnel, vous pouvez inscrire une personne dans l'impossibilité de se déplacer en vous munissant d'une procuration, d'une copie de sa carte d'identité, d'un mode de paiement et des pièces adéquates. La carte étudiante sera délivrée et/ou mise à jour ultérieurement sur présentation physique de l'étudiant aux guichets d'inscription muni du certificat de scolarité (sauf indication contraire précisée sur la procuration).

Vaccinations

[Vaccinations obligatoires pour tous les étudiants \[PDF - 83 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/vaccinations-obligatoires_1433854788870-pdf?INLINE=FALSE]

Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé :

<http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html> [

<http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)]

[Annexe 1 - Immunisation contre l'hépatite B \[PDF - 31 Ko\]](#) [

http://medphar.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/annexe1-vaccin-hepatite-b_1433855416483-pdf?INLINE=FALSE]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr